



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de Mont-Saint-Hilaire lance son premier budget participatif

Mont-Saint-Hilaire, le 21 février 2022 – La Ville de Mont-Saint-Hilaire est très fière d’annoncer la tenue de son premier budget participatif. Elle convie toute la population hilairemontaine à une séance d’information en ligne qui se tiendra le 24 février, dès 19 h, pour en connaître les règles et modalités. Une partie de la rencontre sera également consacrée au partage d’idées. Pour s’inscrire : budget.participatif@villemsh.ca.

Les personnes de 16 ans et plus pourront ensuite déposer leurs projets du 28 février au 25 mars sur la plateforme en ligne : <https://budgetparticipatif.villemsh.ca/>. La Ville de Mont-Saint-Hilaire souhaite que tous les citoyens et citoyennes saisissent l’occasion de faire entendre leur voix pour contribuer à l’amélioration de leur milieu de vie sur plusieurs plans : bien-être de la communauté, environnement, patrimoine et culture.

Un projet pourra être soumis au vote à condition de respecter tous les critères requis. La liste complète des critères et règlements ainsi qu’une foire aux questions se trouvent sur la plateforme en ligne.

Dans le cadre de cette première édition, la Ville de Mont-Saint-Hilaire a alloué un budget maximal de 200 000 \$ pour réaliser les projets choisis à la suite du vote populaire.

Une priorité du conseil municipal

L’implantation d’un budget participatif se trouve au cœur des priorités du conseil municipal. Il s’inscrit d’ailleurs dans la première orientation du budget 2022 adopté en décembre dernier, soit favoriser le développement de la vie communautaire et l’implication citoyenne. « Nous souhaitons ancrer nos valeurs d’inclusion et d’écoresponsabilité dans notre système de gouvernance tout en permettant au plus grand nombre de citoyennes et de citoyens de se prononcer sur l’utilisation d’une partie des investissements publics », souligne Marc-André Guertin, maire de Mont-Saint-Hilaire.

Rappelons qu’un budget participatif encourage l’engagement de la population par un processus démocratique au cours duquel celle-ci prend part aux décisions liées à la manière dont sa municipalité dépensera une partie de son budget en immobilisations.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 000 citoyens. Ville de nature, d’art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu’elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l’activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.

- 30 -

Source : Ville de Mont-Saint-Hilaire
Information : Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca